



CONFÉRENCE  
DES AUTORITÉS  
DE GESTION



*ESPÈCES EN PÉRIL*

RAPPORT ANNUEL  
2018-2019



# RAPPORT ANNUEL

Conformément au paragraphe 16(1) de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)*, la Conférence des autorités de gestion (ci-après la « Conférence ») doit présenter un rapport annuel au ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles au plus tard le 30 septembre de chaque année. *Le présent rapport annuel vise l'exercice se terminant le 31 mars 2019.*



Caribou de Peary – référence photographique : John Nagy, ENR

# LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (TNO)

La *Loi sur les espèces en péril (TNO)* [ci-après la « Loi »] fournit un processus pour cerner, protéger et rétablir les espèces en péril aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). La Loi s'applique à toute espèce sauvage animale ou végétale qui est gérée par le gouvernement des TNO. Elle s'applique dans la plupart des régions des TNO, tant sur les terres publiques que privées, y compris les terres privées visées par un accord de revendications territoriales.



Bison des bois – référence photographique : Danny Allaire, ENR

## PROGRÈS DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

La Conférence des autorités de gestion a tenu six réunions au cours de l'exercice 2018-2019. La Première Nation Acho Dene Koe, le gouvernement du territoire d'Akaiicho, le Conseil de gestion des caribous de Beverly et de Qamanirjuaq, la Première Nation Dehcho, la Première Nation Kát'l'odeeche, l'Alliance des Métis du Slave Nord, la Nation des Métis des Territoires du Nord-Ouest et la Première Nation de Salt River ont été invités à titre d'observateurs ou de participants aux réunions de la Conférence.

### La Conférence a accompli les tâches suivantes :

#### Accords de consensus

Elle a achevé et présenté au ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles les accords suivants :

- **Caribou de Dolphin-et-Union** – accord de consensus sur la mise en œuvre du Plan de gestion pour le caribou de Dolphin-et-Union
- **Caribou de la toundra** – accord de consensus sur l'inscription du caribou de la toundra sur la Liste des espèces en péril aux TNO
- **Vespertilion brun (chauve-souris)** – accord de consensus sur l'inscription du vespertilion brun sur la Liste des espèces en péril aux TNO
- **Vespertilion nordique (chauve-souris)** – accord de consensus sur l'inscription du vespertilion nordique sur la Liste des espèces en péril aux TNO
- **Grizzly** – accord de consensus sur l'absence du grizzly de la Liste espèces en péril aux TNO

#### Programmes de rétablissement et planification de la gestion

- Le travail s'est poursuivi sur les programmes de rétablissement du caribou de Peary et du bison<sup>1</sup> des bois aux TNO.
- Nous avons entrepris l'élaboration du programme de rétablissement du caribou de la toundra et d'un plan de gestion du vespertilion brun et du vespertilion nordique.

#### Programme d'intendance pour les espèces en péril

Les responsables du programme ont octroyé un total de 30 000 \$ à cinq projets :

- Vous pouvez changer les choses – Le caribou de demain : concours d'affiche et de prose, de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année (Conseil de gestion des caribous de Beverly et de Qamanirjuaq);
- Les chauves-souris dans la Région désignée des Gwich'in (Office des ressources renouvelables des Gwich'in);
- Les communications scientifiques sur les espèces en péril dans la Région désignée des Gwich'in (Office des ressources renouvelables des Gwich'in);
- La randonnée de Willow Creek (école Moose Kerr);
- Formation sur l'ADN environnementale pour détecter les espèces en péril (Alliance des Métis du Slave Nord).

Vous trouverez plus de renseignements sur les activités de la Conférence dans le site Web sur les espèces en péril aux TNO, au [www.nwtspeciesatrisk.ca](http://www.nwtspeciesatrisk.ca).

<sup>1</sup>L'accord de consensus sur le programme de rétablissement du bison des bois a été signé en avril 2019, après la fin de la période touchée par le rapport annuel, mais avant la publication de ce dernier.

# CONFÉRENCE DES AUTORITÉS DE GESTION

La Conférence, établie en vertu de la Loi, est formée de conseils de cogestion de la faune et de gouvernements aux TNO qui se partagent la responsabilité de la conservation et du rétablissement des espèces en péril dans le territoire (ci-après les « autorités de gestion »). Elle établit un consensus entre les autorités de gestion sur la conservation des espèces en péril et procure l'orientation, la coordination et le leadership nécessaires à l'évaluation, à la conservation et au rétablissement d'espèces en péril et à leur inscription à la Liste, tout en respectant les rôles et les responsabilités des autorités de gestion selon les accords de revendications territoriales et les ententes sur l'autonomie gouvernementale.

Liste des autorités de gestion :

- Conseil consultatif de la gestion de la faune (TNO)
- Office des ressources renouvelables des Gwich'in
- Office des ressources renouvelables du Sahtú
- Office des ressources renouvelables du Wek'èezhì
- Gouvernement ṯṯcẖq̱
- Gouvernement du Canada
- Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Chaque autorité de gestion peut demander à trois représentants de participer aux réunions de la Conférence.

La Conférence forge des accords de consensus sur l'inscription d'espèces en péril à la Liste, les mesures de conservation, les plans de gestion et les programmes de rétablissement.

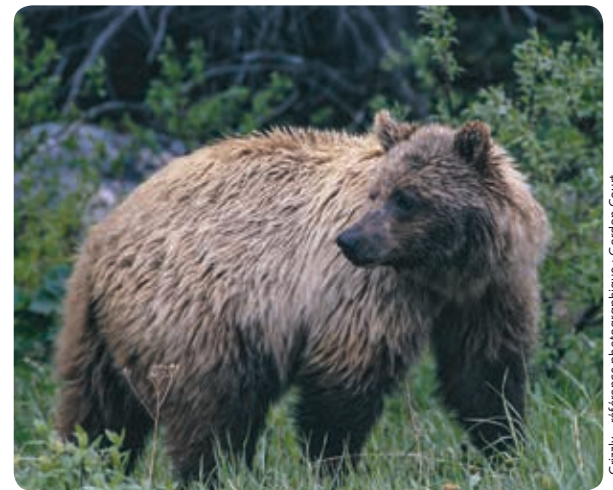


# LISTE DES ESPÈCES EN PÉRIL AUX TNO

ESPÈCE	PLAN DE GESTION OU PROGRAMME DE RÉTABLISSMENT	ACCORD DE MISE EN ŒUVRE
<b>ESPÈCE MENACÉE</b>		
<b>Caribou de la toundra</b>	En cours	S. O.
<b>Caribou boréal</b>	Terminé	Terminé
<b>Braya poilu</b>	Terminé	Terminé
<b>Grenouille léopard</b>	Terminé	Terminé
<b>Caribou de Peary</b>	En cours	S. O.
<b>Crapaud de l'Ouest</b>	Terminé	Terminé
<b>Bison des bois</b>	Terminé	En cours
<b>ESPÈCE PRÉOCCUPANTE</b>		
<b>Caribou de Dolphin-et-Union</b>	Terminé	Terminé
<b>Petite chauve-souris brune</b>	En cours	S. O.
<b>Chauve-souris nordique</b>	En cours	S. O.
<b>Ours polaire</b>	Terminé	Terminé



Ours polaire – référence photographique : ENR



Grizzly – référence photographique : Gordon Court

## COORDONNÉES

Pour de plus amples renseignements sur la Conférence des autorités de gestion et ses activités, veuillez consulter le [www.nwt-species-at-risk.ca](http://www.nwt-species-at-risk.ca) ou communiquer avec le :

Secrétariat des espèces en péril  
a/s du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles  
Centre Scotia, 6<sup>e</sup> étage  
C. P. 1320  
Yellowknife NT X1A 2L9  
Sans frais : 1-855-783-4301  
Télécopieur : 867-873-0293  
Courriel : [sara@gov.nt.ca](mailto:sara@gov.nt.ca)

Le tout respectueusement soumis,



Jody Pellissey, présidente  
Conférence des autorités de gestion



Photo en couverture :

Petite chauve-souris brune, gîte d'hibernation du Slave Sud –  
référence photographique : Cori Lausen